



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2302008 - Les grottes du Mont Roberge

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	6
6. GESTION DU SITE	6

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2302008	1.3 Appellation du site Les grottes du Mont Roberge
1.4 Date de compilation 28/02/2006	1.5 Date d'actualisation 15/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Haute-Normandie	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2006



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 23/06/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029213470>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 1,49139°

Latitude : 49,10528°

2.2 Superficie totale

,79 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
23	Haute-Normandie

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
27	Eure	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
27681	VERNON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		0,21 (0 %)		M	D			
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	0,29 (0 %)		M	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	Rhinolophus hipposideros	p	40	40	i	P	M	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	p	15	15	i	P	M	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p	35	35	i	P	M	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	p	1	3	i	P	M	D			
M	1324	Myotis myotis	p	50	50	i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
M		<i>Myotis mystacinus</i>	30	30	i	P			X		X	
M		<i>Myotis nattereri</i>	1	3	i	P			X		X	
M		<i>Myotis daubentoni</i>	40	40	i	P						X
O		Plecotus sp.	5	5	i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N16 : Forêts caducifoliées	100 %

Autres caractéristiques du site

Le site proposé se situe sur un coteau de la vallée de la Seine, en face de la confluence avec l'Epte. Le site est composé d'un réseau de cavités souterraines (sans doute anciennes carrières) creusées dans la craie du Crétacé supérieur.

Le réseau possède plusieurs entrées situées sur un coteau boisé.

Ce site est situé en totalité dans une emprise militaire, dans des galeries souterraines dont l'accès a été interdit pour des raisons de sécurité. Des parties du toit se sont effondrées, entraînant l'évacuation des habitations situées dans son périmètre. Des contrôles réguliers sont effectués par l'institut national de l'environnement et des risques, car le risque potentiel d'effondrement demeure. Le classement du site ne devra pas faire obstacle à la prise des mesures nécessaires pour assurer leur mise en sécurité définitive. Ainsi les autorités responsables du centre peuvent décider, par exemple, de réaliser des travaux dans les galeries prévenant toute intrusion accidentelle ou bien d'édicter de nouvelles limitations ou interdictions d'accès aux secteurs dangereux et ce malgré la présence de chauves-souris dans les galeries. Pour conclure, la définition et la mise en œuvre des solutions assurant l'accès des chiroptères aux galeries souterraines, ne devra pas remettre en cause les mesures nécessaires à la sécurité des personnes.

Vulnérabilité : La vulnérabilité du site est faible dans la mesure où le site est situé en terrain militaire et donc relativement protégé de la pénétration humaine, principale cause potentielle de la dégradation du site.

Certaines entrées ont été murées, mais la plupart sont fermées par des grilles que peuvent franchir les animaux.

Des effondrements ont eu lieu récemment, notamment dans le secteur appelé " carrière des picards ". Si ces effondrements peuvent présenter un danger pour la sécurité humaine, ils ne constituent absolument pas une cause de vulnérabilité pour les chauves-souris. En effet d'une part le réseau présente des très vastes secteurs sans aucun risque d'effondrement, c'est d'ailleurs principalement dans ces secteurs que se situent les chauves-souris, d'autre part, les animaux fréquentent sans problème les zones effondrées. S'il est effectivement nécessaire d'interdire la fréquentation humaine des secteurs à risque d'effondrement (qui représentent qu'une petite partie du site), il est suffisant pour ce faire de réaliser des grilles aux entrées correspondantes.

4.2 Qualité et importance

Le site abrite un site d'hibernation du petit Rhinolophe exceptionnel pour la Haute Normandie (présence d'une quarantaine d'individus). Outre cette espèce, il accueille également en hibernation du grand Rhinolophe, 5 espèces de murin (grand murin, 50 individus, murin à oreilles échanquées, 35 individus, murin de Daubenton, 40 individus, murin à moustaches, 30 individus, occasionnellement murin de Bechstein et murin de Natterer) et des oreillard (quelques individus).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
---	--------	-------------------------------------	--	---

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
00	Aucune protection	100 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SNA Seine Normandie Agglomération

Adresse : 12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.



Non

6.3 Mesures de conservation

aucun plan de gestion actuel

Ce site est situé en totalité dans une emprise militaire, dans des galeries souterraines dont l'accès a été interdit pour des raisons de sécurité. Des parties du toit se sont effondrées, entraînant l'évacuation des habitations situées dans son périmètre. Des contrôles réguliers sont effectués par l'institut national de l'environnement et des risques, car le risque potentiel d'effondrement demeure. Le classement du site ne devra pas faire obstacle à la prise des mesures nécessaires pour assurer leur mise en sécurité définitive. Ainsi les autorités responsables du centre peuvent décider, par exemple, de réaliser des travaux dans les galeries prévenant toute intrusion accidentelle ou bien d'édicter de nouvelles limitations ou interdictions d'accès aux secteurs dangereux et ce malgré la présence de chauves-souris dans les galeries. Pour conclure, la définition et la mise en œuvre des solutions assurant l'accès des chiroptères aux galeries souterraines, ne devra pas remettre en cause les mesures nécessaires à la sécurité des personnes.